

AVERTISSEMENT

Les articles présents dans cette publication ont été écrits en juin et juillet 2020. La situation liée à la pandémie de Covid-19 évoluant rapidement, il est possible que certaines données reprises dans les articles soient maintenant obsolètes.

Révision des chiffres de la faim dans le monde, mais nous sommes toujours loin de réaliser l'objectif « Zéro Faim » d'ici à 2030.

Le dernier rapport sur « l'état de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde » (SOFI) a été publié le 13 juillet passé, conjointement par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et d'autres agences des Nations Unies. Le rapport confirme la tendance alarmante à l'augmentation du nombre de personnes globalement touchées par la faim et toutes les formes de malnutrition¹.

Trois points importants sont à retenir de ce rapport. Premièrement, des **misés à jour** dans les données, notamment sur les estimations de la sous-alimentation en Chine, ont permis de **réviser à la baisse les chiffres de la faim** dans le monde. Deuxièmement, malgré cette révision à la baisse, **le nombre de personnes touchées par la faim dans le monde reste en augmentation depuis 2014**². Il est estimé qu'en 2019 près de **690 millions de personnes dans le monde souffraient de la faim**, soit 8,9 % de la population mondiale. De plus, près de 750 millions de personnes, soit près d'une personne sur dix dans le monde, étaient exposées à l'insécurité alimentaire grave. Enfin, une estimation préliminaire donne à penser que **la pandémie de Covid-19 pourrait ajouter, en fonction du scénario de croissance économique, entre 83 et 132 millions de personnes au nombre total de personnes sous-alimentées dans le monde en 2020**. Le rapport est donc clair : « le monde n'est pas en voie d'atteindre l'objectif de développement durable « Zéro Faim » d'ici à 2030. Si les tendances récentes se poursuivent, le nombre de personnes touchées par la faim dépassera les 840 millions d'ici à 2030. »

Suite à la sortie du rapport SOFI 2020, nous avons fait le choix d'actualiser tous les chiffres de cette publication, afin d'être les plus à jour possible. Concrètement, les chiffres du rapport SOFI 2019, qui avaient été repris dans plusieurs articles lors de leur rédaction – plus particulièrement celui faisant état de 821 millions de personnes souffrant de la faim dans le monde –, ont été remplacés par les chiffres du dernier rapport SOFI.

1 FIAN International, Press Release : Le Rapport SOFI reconnaît le besoin urgent de transformation des systèmes alimentaires, 16 juillet 2020. <https://www.fian.org/fr/press-release/article/le-rapport-sofi-reconnait-le-besoin-urgent-de-transformation-des-systemes-alimentaires-2531>

2 FAO, FIDA, UNICEF, PAM et OMS. 2020. Résumé de L'État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde 2020. Transformer les systèmes alimentaires pour une alimentation saine et abordable. Rome, FAO. <https://doi.org/10.4060/ca9699fr>

9. Les GASAP, un prix juste contre la précarité des agriculteur·rice·s

Par Laurence Lewalle, Coordinatrice du Réseau des Groupes d'achats solidaires de l'agriculture paysanne (GASAP) qui regroupe 33 producteur·rice·s, 97 groupes de mangeur·euse·s et 4.200 mangeur·euse·s

Graph. 1 : revenu mensuel net des agriculteur·rice·s en Belgique, 2016



Chiffres tirés d'une enquête en ligne menée par iVox auprès de 1.131 agriculteur·rice·s belges en 2016. Enquête commandée par la Fedagrim.

Dans cet article, Laurence Lewalle, coordinatrice du Réseau des GASAP, nous explique ce que sont les GASAP, et en quoi ils répondent à la nécessité de rendre l'alimentation saine et locale, tout en luttant contre la précarité des agriculteur·rice·s grâce à la mise en place d'un prix juste. Elle explique également que malgré qu'il soit clair que sortir les personnes de la précarité économique est une priorité, ce n'est pas aux producteur·rice·s locaux·ales d'endosser cette responsabilité en baissant leurs prix, déjà peu rémunérateurs.

TOUT D'ABORD, LES GASAP, C'EST QUOI ?

Un GASAP, acronyme de « Groupe d'achats solidaires de l'agriculture paysanne », est un réseau de citoyen·ne·s et de producteur·rice·s qui construisent un projet commun en accord avec une agriculture paysanne durable (locale, de saison, agroécologique, respectueuse de l'humain et de l'environnement). Il s'agit d'une des formes du modèle plus large d'Agriculture Soutenue par la Communauté (ASC)¹.

¹ Ou Community Supported Agriculture (CSA) en anglais

Ce qui distingue les GASAP des autres systèmes, c'est l'engagement solidaire. Les consommateur·rice·s s'engagent à acheter une part de production (le "panier") pour une saison de culture future, et le paye à l'avance à le·la producteur·rice². C'est de la vente directe, sans intermédiaire. L'équation est donc simple : l'argent dépensé par le·la « mangeur·euse » va à 100 % dans la poche du·de la producteur·rice.

² Les paiements se font au moins 3 mois à l'avance, ce qui garantit des revenus réguliers aux producteur·rice·s et leurs permettent de prévoir leurs cultures.

Tableau 1 : évolution du nombre d'exploitations agricoles en Wallonie, 1980-2018

Wallonie	1980	1990	2000	2010	2013	2016	2017	2018
Nombre d'exploitations *	37.843	29.178	20.843	14.502	12.832	12.854	12.632	12.739
Superficie agricole utilisée (en ha)	783.165	752.743	756.725	740.885	713.606	730.093	715.427	733.969
Main-d'œuvre	60.141	46.076	32.614	24.315	22.849	22.424	-	-
dont main-d'œuvre non familiale occupée régulièrement	1.883	1.494	1.806	3.106	3.067	4.257	-	-
Main-d'œuvre/exploitation	1,59	1,58	1,56	1,68	1,78	1,74	-	-

«Chiffres clés de l'agriculture» publiée par le SPF Economie

LUTTER CONTRE LA PRÉCARITÉ DES AGRICULTEUR-RICE-S

Dans les conditions actuelles, dans les chaînes de distribution « habituelles », diminuer le prix des denrées équivaut souvent à diminuer le revenu des agriculteur-riche-s. Or, leurs revenus sont déjà à des niveaux extrêmement bas (cf graph. 1). En éliminant les intermédiaires entre les producteur-riche-s et les mangeur-riche-s, on permet donc d'augmenter le revenu des premier-riche-s, sans nécessairement augmenter le prix pour les dernier-riche-s.

Les GASAP sont également nés en partie nés du constat que de plus en plus de fermes à taille humaine disparaissaient, faute de pouvoir vivre de leur travail. Entre 1980 et 2018, une moyenne de 13 fermes par semaine ont cessé leurs activités. Johan Colpaert, président de Fedagr, a déclaré: « Seulement 3 % des participant-riche-s ont déclaré qu'il-elle-s recommanderaient leur métier d'agriculteur-riche-s. De faibles bénéfices et revenus, des exigences élevées des autorités et des prix de marché bas occupent le top 3 des raisons pour lesquelles le métier n'est

pas attrayant » . Pourtant, plus de 9 agriculteur-riche-s interrogé-riche-s sur 10 déclarent aimer leur métier.

Au Réseau des GASAP, la volonté est de développer un modèle qui soutient mieux les producteur-riche-s en leur offrant une meilleure stabilité financière, mais aussi un soutien social et humain. Le modèle favorise également les aides ponctuelles en cas de coup dur (aléas naturels, problèmes de production ou de commercialisation, ...). Pendant le confinement, par exemple, les groupes se sont adaptés rapidement pour venir en aide aux producteur-riche-s suite à la fermeture des marchés et du secteur l'Horeca. En quelques jours seulement, certains GASAP ont acheté des paniers supplémentaires ou augmenté la taille de leurs paniers. De nouveaux groupes ont été créés de toutes pièces pour compenser les pertes subies. Cette période a démontré la résilience sociale et économique du modèle.

Mais, malgré tout, quand on discute avec les producteur-riche-s du Réseau, il s'avère que leur situation ne correspond pas toujours à nos espérances de consommateur-riche-s engagé-riche-s.

En effet, certain-riche-s maraîcher-riche-s sont obligé-riche-s de travailler en dehors de leur ferme afin d'avoir un autre revenu, garanti, lui. D'autres développent des activités de revente (marchés, magasins à la ferme), pour rentabiliser leurs activités. Souvent, il-elle-s ne peuvent embaucher du personnel qu'avec des contrats précaires. Et la plupart travaillent trop, avec les risques d'épuisement que cela comporte. Alors, face à ces constats, que faire ?

FOCUS SUR LE PRIX JUSTE

Aujourd'hui, beaucoup de producteur-riche-s fixent leurs prix en se basant sur les prix proposés pour les produits BIO que l'on trouve sur les marchés ou dans la grande distribution. Au Réseau des GASAP, nous plaçons pour un prix de vente qui couvre : le coût de production total ; le coût de transport total ; un salaire décent qui, idéalement, permette aussi au-à la producteur-riche de prendre des congés. Un tel prix s'éloigne nettement des prix de la grande distribution. Mais les mécanismes qui fixent le prix de la grande distribution sont-ils justes ? Prennent-ils en considération les coûts environnemen-

Graph. 2 : Le prix du marché, le coût de production et le prix juste



taux des méthodes de production ? Les coûts sanitaires de l'emploi de pesticides ? Qui finance les 2+1 gratuits ? Poser ces questions, c'est en partie y répondre. [pour en savoir plus sur l'alimentation « low cost », voir article n°3, par Olivier De Schutter].

QUELQUES PISTES DE SOLUTION

- Le passage en parts de productions, qui consiste à voir les producteur-ric(e)s comme

des prestataires de services, avec un salaire fixe, plutôt que comme un-e vendeur-euse de légumes. On définit avec lui-elle le salaire qu'on souhaite lui donner et le nombre de personnes qu'il-elle peut nourrir avec sa production. En divisant le premier par le second, on obtient le prix d'une part de production à l'année que l'on s'engage à payer en une fois ou plusieurs fois, mais toujours anticipativement.

- La communication avec les mangeur-euse-s, qui permet d'indiquer la vraie valeur de chaque panier : vous payez autant par panier, et j'ai calculé le prix en tenant compte du prix du marché ou du coût réel de production.
- L'engagement pour une année et le paiement d'un prix fixe pour un panier de légumes, qui doit permettre au/à la producteur-ric(e) de le remplir en fonction des aléas, positifs ou négatifs, de sa production. De cette manière, on peut

justifier les variations de quantité d'une saison à l'autre: si le-la maraîcher-ère met beaucoup en été, il peut plus tranquillement mettre moins l'hiver.

L'ACCESSIBILITÉ DE L'ALIMENTATION DURABLE EST-ELLE TOUJOURS LIÉE AU PRIX ?

En fait, l'accessibilité doit être envisagée sous plusieurs angles : économique, géographique et socio-culturelle. Premièrement, l'accessibilité économique, liée au prix. C'est indéniable : le niveau et la régularité des revenus influence nos achats. Dans les GASAP, nous avons mis en place des mesures pour accueillir des familles aux revenus moindres : cagnotte solidaire des autres mangeur-euse-s pour préfinancer le panier de certain-e-s qui paieraient sans préfinancement, paiement au panier, ou mise en place de prix « fourchettes » en fonction des revenus. Mais cela ne résout pas tout. Par ailleurs, nous luttons quotidiennement contre le préjugé qui suppose que les produits sont plus chers dans les GASAP et les magasins BIO que dans la grande distribution (pour des produits équivalents, donc BIO). En effet, un récent comparatif des prix que nous avons fait montre que le prix de produits BIO est régulièrement jusque deux à trois fois plus cher au Delhaize que dans les commerces BIO et les GASAP³. Par exemple, on a des courgettes à 2,17 €/kg en commerce bio et GASAP, et à 6,33 €/kg au Delhaize. Autre exemple, pour un

produit de saison comme les framboises, on est à 16,8 €/kg en GASAP, à 31,12 €/kg en magasin BIO, à 29,9 €/kg en bio au Delhaize BIO. Et si on compare avec des produits non BIO, ils restent plus chers que le BIO en GASAP avec 21,52 €/kg au Delhaize et 18,32 €/kg chez Aldi. Et pourtant, même avec ce prix plus bas en GASAP, le-a producteur-riche est bien mieux rémunéré-e car on est en vente directe.

Deuxièmement, l'accessibilité géographique, liée à la disponibilité géographique de l'offre. Certains quartiers sont plus fournis en commerces d'alimentation durable que d'autres. En s'appuyant sur les citoyen-ne-s, les GASAP ont une présence non négligeable dans des quartiers à faible offre de ce type (Anderlecht, Forest, Ganshoren, Molenbeek, Koekelberg, Saint-Josse).

Enfin, l'accessibilité socio-culturelle. Lorsqu'on demande aux personnes pourquoi elles ne consomment pas de produits locaux et durables⁴, on obtient des réponses qui ne sont pas liées au prix mais à des opinions ou visions du monde : ancrées dans une certaine vision du progrès, elles font plus confiance aux aliments des supermarchés, aux produits industriels. Ou elles veulent consommer des produits issus de leur pays d'origine, ou encore elles considèrent le BIO comme une supercherie de plus, ... Pour contrer ces arguments, un travail

de sensibilisation d'ampleur reste à réaliser, ardu face à la force de persuasion et la récupération de discours de la grande distribution.

De ces différents éléments, nous pouvons donc conclure qu'il y a plusieurs freins à l'accès à l'alimentation durable. La précarité financière en est un, mais il n'est pas le seul. Et il est clair que sortir les personnes de la précarité économique devrait être une priorité. Mais ce n'est pas aux producteur-riche-s locaux-ales d'endosser cette responsabilité en baissant leurs prix déjà si peu rémunérateurs. Ce qui est urgent, c'est de travailler à la justice sociale, de manière à pouvoir rétribuer chacun-e de manière correcte (les mangeur-euse-s, pour qu'ils aient accès à une nourriture de qualité, et les producteur-riche-s, pour qu'il-elle-s puissent vivre décemment de leur travail). Au Réseau des GASAP, nous testons des moyens de permettre aux producteur-riche-s d'exister et de vivre de leur travail. C'est notre pierre à l'édifice. A l'heure où l'on parle de plus en plus de revenu universel, nous plaillons également pour la mise en place d'un revenu garanti pour les producteur-riche-s et en particulier, pour les producteur-riche-s sur petite surface qui n'ont jusqu'à aujourd'hui pas accès aux aides de la Politique Agricole Commune (PAC). La crise du COVID-19 a montré que ce sont les métiers les plus utiles qui sont les moins bien payés, alors pourquoi ne pas commencer par là ?

3 Comparatif de prix effectué au 29 juin 2020

4 Cf résultats d'enquêtes de quartier menée dans le cadre de l'étude Saule, financée par Innoviris.

PARTICIPER?

Envie de contribuer à notre revue Beet the System? N'hésitez pas à nous contacter pour rejoindre le comité de rédaction du Beet the System. Celui-ci est composé de membres ou sympathisant-e-s de FIAN intéressé-e-s d'écrire/relire/traduire/dessiner/ou autre pour **BEET the system** de manière plus ou moins régulière. Vous pouvez aussi juste proposer un article pour un prochain numéro

Contact: mariehelene@fian.be

Rédaction

Margot Vermeyleen, Chantal Clément, Stefanie Vandevijvere, Olivier De Schutter, Manuel Eggen, Martin Biernaux, Romane Quintin, Anne Leclercq, Louise Donnet, Laurence Lewalle, Jonathan Peuch, Catherine Closson, GRAIN, Hernando Salcedo Fidalgo, Ingrid Paola Romero Nino, Jasper Thys, Isa Álvarez Vispo, Ivan Mammana

Relecture

Astrid Bouchedor, Louise Donnet, Marie-Hélène Lefèvre, Manuel Eggen, Florence Kroff, Hanne Flachet et Margot Vermeyleen

Coordination & édition

Astrid Bouchedor, Louise Donnet et Margot Vermeyleen

Editrice responsable

Priscilla Claeys

Mise en page & illustrations

Camila Guzman Martini

Date de publication

Octobre 2020

Reproduction

Le contenu de cette publication peut être cité ou reproduit à condition de citer correctement la source

LES AUTRES PUBLICATIONS DE FIAN BELGIUM

ÉTUDES

- Beet the System ! Prise de pouvoir des multinationales
- WATCH 2019 Le pouvoir des femmes dans les luttes pour la souveraineté alimentaire
- Pas de nourriture dans ma voiture ! Évaluation de la politique belge d'incorporation d'agrocarburants
- Rapport de cas Accaparement de terres et huile de palme en Sierra Leone. Analyse du cas SOCFIN à la lumière des droits humains
- Beet the System ! Agriculture et changement climatique.

Entre fausses solutions et vraies pistes d'actions, quels sont les différents enjeux ?

- WATCH 2018 Dématérialisation de l'alimentation : aborder de front les défis de l'ère numérique
- Etude FIAN Pressions sur nos terres agricoles. Face à l'artificialisation des sols, quels leviers d'action ?
- Beet the System ! Agir localement pour notre alimentation : quelle gouvernance pour des systèmes alimentaires alternatifs ?
- Le mythe de l'huile de palme 100% durable
- Etude FIAN La coopération belge en matière d'agriculture et de sécurité alimentaire : bilan et perspectives
- ...

NOTES

- La déclaration des Nations Unies sur les droits des paysan-ne-s : pour une mise en oeuvre en Belgique
- Entreprises et droits humains : un traité vers la fin de l'impunité ! (fr/nl)
- Évaluation de la politique belge d'incorporation d'agrocarburants - Le cas de l'huile de palme
- Les conseils de politique alimentaire (fr/nl)
- Le droit à une alimentation adéquate en Belgique
- La Déclaration sur les droits des paysannes et des paysans: une protection spécifique est nécessaire
- Série de notes sur la Déclaration sur les droits des paysans et paysannes:
- Les Droits collectifs
- Les Obligations des États
- ...

> RETROUVEZ TOUTES
NOS PUBLICATIONS SUR
WWW.FIAN.BE





> COMMENT COMMANDER?

• Pour recevoir **gratuitement** une de nos publications par la poste, remplissez notre formulaire de commande en ligne à l'adresse www.fian.be/Publication ou envoyez-nous un mail à fian@fian.be avec votre demande et vos coordonnées complètes.

• **En ligne:**
L'ensemble de nos publications, documents de position, communiqués de presse se trouvent à l'adresse www.fian.be

• **Mais aussi:**
la newsletter, les dernières actualités, l'agenda des activités FIAN: débats, projections, tables-rondes, ...

INTERPELLER - MOBILISER - LUTTER
POUR LE DROIT À L'ALIMENTATION !

-  Fian Belgium
-  @FIANbelgium
-  FIANbelgium
-  FIAN Belgium

FIAN Belgium
Rue van Elewyck, 35
1050 Bruxelles

www.fian.be
fian@fian.be

+32 2 640 84 17

Avec le soutien de :



Belgique
partenaire du développement

Périodique annuel | P302397 | Dépôt Ixelles - Flagey | Ne paraît pas en juillet et août
Jaarlijks uitgave | P302397 | Deponering Elsene - Flagey | Verschijnt niet in juli en augustus
Jährliche Zeitschrift | P302397 | Aufgabepostamt Ixelles - Flagey | Erscheint nicht im Juli und August